

<https://www.snetap-fsu.fr/Examens-2021-dit-Julien-c-est-quand-qu-on-va-ou.html>



Examens 2021 ... dis Julien "c'est quand qu'on va où ...?,"

- Nos Actions - Les Communiqués -



Date de mise en ligne : vendredi 7 mai 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Le Ministre de l'Éducation nationale vient d'annoncer un semblant d'aménagements des examens 2021 dans le contexte sanitaire que nous connaissons.

Comme l'an passé ces décisions et non-décisions sont prises unilatéralement par Jean-Michel Blanquer et sa garde rapprochée sans prise en compte de l'Enseignement Agricole. Et comme pour le dernier match, nous restons sur le banc de touche, avec un Ministre de l'Agriculture qui deux jours après les annonces de son collègue n'a toujours rien à dire à la communauté éducative.

Une situation ubuesque où le verbatim abscons des cadres de l'Éducation nationale ignore totalement la réalité du terrain.

Pour le SNETAP-[FSU](#), la situation sanitaire qui reste incertaine et les effets des confinements successifs imposent aujourd'hui des aménagement d'épreuves pour l'examen 2021. Mais ces aménagements doivent être réels et à la fois assurer la protection sanitaire des candidat.es et maintenir l'égalité entre les candidat.es et la valeur nationale des diplômes.

Un calendrier maintenu ... même si plus rien ne tient

Le MEN s'accroche à un semblant de normalité et annonce le maintien du calendrier des examens en l'état, au prétexte de ne reproduire les conditions de l'examen 2020. Les épreuves terminales du baccalauréat général, technologique et professionnel se tiendront donc aux dates prévues.

Voies générale et technologique ... tenir la réforme du bac jusqu'à l'absurde

Projet phare de la réforme du Bac, **le Grand oral** est maintenu au prétexte que cette compétence est fondamentale. Mais le Ministre concède quelques aménagements : possibilité pour le candidat de disposer de notes lors de son exposé oral (notes issues de sa préparation de 20 mn). Lors de l'entretien, le-la candidat-e pourra recourir à un support, pour illustrer son propos. Enfin, chaque candidat.e présentera au jury, avec l'aval de son établissement, les points du programme non traités (mais pour nos STAV, cet aménagement est sans objet).

À l'[EN](#), **l'épreuve de philosophie** est elle aménagée et comportera quatre sujets au choix au lieu de trois afin de permettre à chaque candidat de choisir une des notions du programme vu en cours ; mais ne sera pris en compte que la meilleure des deux notes obtenues, entre l'épreuve terminale et la moyenne annuelle du contrôle continu. Encore une fois, pour nos STAV, à ce stade toujours aucun aménagement, pas même davantage plus de sujets au choix (c'est un choix de la [DGER](#) jusque là jamais démenti). Tou-tes les enseignant-es de philosophie savent désormais à quoi s'en tenir...ils.elles corrigeront des copies laissées vides par des candidats ayant de fait opté pour le contrôle continu.

Pour **les épreuves de français**, après la réduction du nombre de textes attendus, le ministère annonce un dédoublement de tous les sujets écrits et pour l'oral, sur le descriptif de chaque candidat, seront mentionnés les points du programme qui n'auront pas pu être abordés.

Voie professionnelle ..., la voie oubliée

Pour le baccalauréat professionnel, l'Éducation Nationale annonce que les épreuves terminales des enseignements généraux sont maintenues. Le seul aménagement concédé serait que pour la délivrance du diplôme, seules les deux meilleures notes de ces épreuves sont retenues. Et concernant le [CCF](#), chaque candidat devra en avoir passer au moins un. Ce qui veut dire que si un ou plusieurs CCF ont déjà été réalisés, les élèves sont dispensés des autres

CCF.

Pour les [CAP](#) en dehors de l'épreuve de présentation du chef-d'oeuvre qui n'est pas présente chez nous, tous les candidat.es devront comme en Bac Pro passer au moins un CCF.

[BTS](#) ... ce n'est pas un sujet

Enfin, pour les BTS aucun aménagement n'est prévu. Seule concession pour les candidat.es qui ne pourront pas valider leur diplôme en raison de la crise sanitaire, le ministère de l'[EN](#) leur accorde la possibilité de se présenter exceptionnellement à une session de rattrapage en juillet.

Et l'Enseignement agricole ... le grand oublié ?

Toute la question aujourd'hui est la traduction de ces annonces de Jean-Michel Blanquer pour les candidat.es de l'enseignement agricole. ... et il semble, à l'issue de nos premiers échanges avec la DGER que cela se traduirait par un simple copier/coller des mesures de l'Éducation Nationale. Pire, certains aménagements (augmentation du nombre de sujets en philosophie ou à l'écrit de français) ne seraient en passe de ne même pas être repris faute de moyens pour les réaliser. Inacceptable !

Jusqu'à quand les équipes éducatives, les élèves, étudiant-es, apprenti-es et les parents d'élèves de l'enseignement agricole public vont ils accepter ce MÉPRIS ?? Pour nous, c'est terminé ! Une seule réponse, la mobilisation !

Paris, le 07 mai 2021